

**REGLEMENT DE L'ETUDE SURVEILLEE**

- l'étude surveillée est ouverte **gratuitement** à tous les enfants inscrits à la garderie du soir **en permanent** du CP au CM2 (en fonction des places disponibles)
- elle fonctionne à partir de 16 h 30 après le goûter les lundis mardis et jeudis soirs
- ce service est implanté dans les classes de l'école élémentaire
- l'encadrement est effectué par des enseignants
- afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'étude, les enfants ne pourront pas être repris avant **18 h 00**
- à l'issue de l'étude surveillée, les enfants seront conduits à la garderie périscolaire
- le choix de rester en étude implique une attitude positive et calme, faute de quoi l'enfant sera réintégré en garderie avec avis aux parents.

✂-----

Je soussigné(e) M., Mme .....

Adresse.....

Téléphone.....

Souhaite inscrire mon enfant à l'étude surveillée :

Nom et prénom..... Age.....

Scolarisé(e) en classe de : .....

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'étude surveillée et accepte que mon enfant soit reconduit(e) en garderie en cas de non respect des conditions nécessaires au bon déroulement de ce service.

Fait à Frépillon le

Signature des parents ou du responsable légal